



HAL
open science

Quelles nuits, pour quels territoires ?

Samuel Challéat, Pierre-Olivier Dupuy, Rémi Bénos

► **To cite this version:**

Samuel Challéat, Pierre-Olivier Dupuy, Rémi Bénos. Quelles nuits, pour quels territoires?. Mondes sociaux, 2015, <http://sms.hypotheses.org/3697>. hal-01147945

HAL Id: hal-01147945

<https://hal.science/hal-01147945>

Submitted on 17 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE THÉMATIQUE

Quelles nuits pour quels territoires ?

PAR SAMUEL CHALLÉAT, PIERRE-OLIVIER DUPUY, RÉMI BÉNOS · PUBLICATION 02/03/2015 ·
MIS À JOUR 06/04/2016



Si la nuit trouve désormais – et enfin ! – sa place comme objet scientifique à part entière dans le champ des sciences sociales et plus particulièrement dans celui de la géographie, elle y reste cependant essentiellement abordée

par son versant urbain.

Plusieurs géographes ont investi « la ville nocturne », montrant notamment les spécificités de ses configurations spatiales et temporelles. Les analyses sur la lumière urbaine – principal outil d'aménagement des espaces et temps nocturnes – sont ici souvent polarisées par les différentes « fonctions consensuelles » qui lui sont attribuées : sécurisation des biens et des personnes, facilitation des déplacements, mise en valeur du patrimoine bâti et recomposition des espaces. Pourtant, l'émergence d'une « pensée négative » dans les années 1970, sous l'impulsion des astronomes professionnels et amateurs tout d'abord, puis des écologues et des médecins, a permis de construire un nouveau problème environnemental mis à l'agenda politique lors du Grenelle de l'Environnement : la pollution lumineuse et la question de l'extinction de la lumière artificielle dans l'espace public.



Différentes dynamiques à l'œuvre dans les territoires poussent aujourd'hui à renouveler les regards portés sur les relations entre les sociétés contemporaines et la nuit, en s'interrogeant notamment sur la construction de ce que nous nommons des « ressources environnementales nocturnes ». L'année 2015 ayant été décrétée par l'UNESCO « Année Internationale de la Lumière », le collectif de recherche RENOIR (Ressources Environnementales Nocturnes, tOurisme, territoIRes) conforte son ambition et l'intérêt de travailler sur ces nouveaux rapports entre territoires et lumière artificielle.

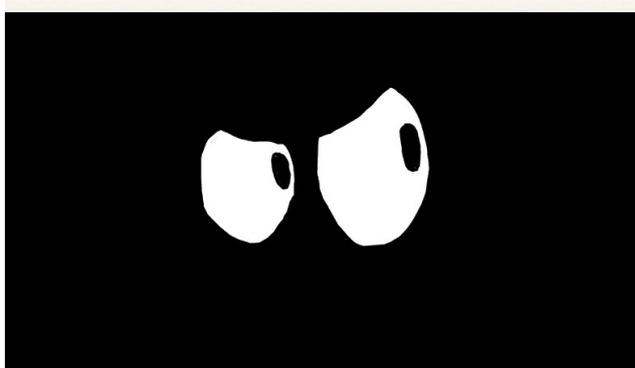
Créé fin 2013, RENOIR rassemble des chercheurs venus de la géographie, l'économie, les sciences de l'information et de la communication, la psychologie sociale et appartenant à quatre laboratoires : Dynamiques Rurales, LERASS, INRA (Toulouse) Théma (Dijon) et LADYSS (Paris).

RENOIR étudie plus particulièrement les démarches de labellisation fondées sur la base d'engagements à protéger le ciel et l'environnement nocturnes qui se multiplient depuis les premières initiatives associatives auprès de l'UNESCO au début des années 1990.

L'*International Dark Sky Association*, association nord-américaine de défense du ciel nocturne, a ensuite mis en place un comité de travail afin de définir et encadrer les « Réserves Internationales de Ciel Étoilé », zones délimitées et protégées des pollutions lumineuses. Ces labels arrivent depuis quelques années en France où ils rencontrent un écho favorable, notamment dans les Pyrénées.

Parallèlement, sur le modèle des Villes et Villages Fleuris, la France connaît une labellisation importante de Villes et Villages Étoilés, qui s'engagent à « *promouvoir la qualité de l'environnement nocturne, maîtriser les dépenses d'énergie et les frais de maintenance liés à l'éclairage public, mais aussi protéger les espèces vivant la nuit, contenir les émissions de gaz à effet de serre, optimiser la lumière pour une meilleure qualité de vie* ».

Des questionnements centraux



Les travaux de RENOIR abordent deux questions centrales. La première est celle de la manière dont la gouvernance territoriale des ressources environnementales est discutée et organisée autour de la protection et la valorisation de la nuit et de son ciel étoilé. Le

collectif étudie le rôle de ce bien nouveau dans les relations entre acteurs et territoires, et notamment comme facteur de recomposition des rapports urbain/rural. Sont également interrogées les valeurs associées à « la nuit étoilée » (valeurs écopaysagère, récréative, culturelle, sanitaire...), la manière dont elles sont identifiées et incarnées, et notamment les objets et les processus permettant leur activation et l'appropriation par des acteurs, plus particulièrement dans le cadre de démarches territorialisées.

En outre, le collectif s'intéresse aux représentations associées à la nuit car celle-ci est souvent perçue comme anxiogène. Comment, dans ce cas, faire accepter une réduction de l'intensité des éclairages publics, voire des extinctions partielles ou totales, dans les communes engagées volontairement ou sous la contrainte juridique dans la transition énergétique et le développement durable ? Si chacun fait chaque soir l'expérience de la nuit, il semble bien que nos sociétés « développées » contraignent toujours plus l'accès des individus à ce qui est considéré comme un « patrimoine culturel » (le ciel étoilé), un « patrimoine faunistique » (espèces animales nocturnes perturbées par la lumière artificielle), modifiant ainsi les écosystèmes locaux, sans compter les effets sanitaires de la nuit, perturbés par les lumières artificielles et les activités sociales nocturnes (travail de nuit, diminution des heures de sommeil...). L'analyse des débats montre que ces arguments ont bien peu de poids face à une représentation ancrée de la lumière comme source de sécurisation des biens et des personnes, bien que ce lien ne soit pas systématiquement établi.



La nuit comme ressource

A l'heure des *smart cities* et de l'intérêt pour les nouvelles technologies de la lumière, il est nécessaire d'analyser les conditions d'émergence et les dynamiques de portage des démarches reposant sur la « qualité de la nuit », surtout lorsqu'elles sont en relation avec les initiatives de territoires locaux, notamment de faible densité. Ces actions informent sur les innovations sociales, techniques, méthodologiques et institutionnelles



CC Patrick Mignard pour Mondes Sociaux

prises en œuvre par les acteurs engagés dans des projets de territoire tournés vers des « ressources environnementales nocturnes ». On peut les interpréter comme des processus de construction de ressources territoriales, suivant l'hypothèse travaillée par des économistes et des géographes pour analyser les démarches de création de richesse et de développement autour de biens non délocalisables.

Ces démarches sur la qualité de la nuit et les débats qu'elles soulèvent sur le terrain constituent parallèlement des objets

intermédiaires invitant à l'expression des relations à l'environnement : envisager la nuit comme une ressource environnementale nocturne enrichit l'analyse des rapports à la Nature et au Paysage. Elles révèlent aussi des divergences d'intérêts et de projets qui sont éventuellement source de conflits. Ainsi, les chercheurs sont conduits à questionner les difficultés de réalisation de la transition énergétique. Celles-ci sont en lien avec les controverses socio-techniques autour des pollutions lumineuses, en venant mêler d'un côté la question de la sobriété énergétique (coûts, sécurité) et de l'autre celle des ressorts de la mise en protection (quoi protéger ? sur quelles justifications ? pour quelles finalités ?). Au travers

de ces débats où s'expriment fréquemment des rapports de conflictualité, émergent des exemples intéressants de processus de concertation autour d'enjeux environnementaux, mais également des apprentissages individuels et collectifs, et se pose in fine la question de l'engagement. L'appropriation territoriale du débat sur les pollutions lumineuses croise ainsi celui de la valorisation du ciel nocturne.

Ce sont donc non seulement des scènes de construction de l'action locale (les systèmes d'action) et de recomposition de l'action publique, que proposent ces démarches car elles questionnent les modes de coordination et les mécanismes de la construction de normes. La labellisation de nouveaux types d'espaces protégés, considérée comme un processus d'action publique, requiert en effet une coordination des acteurs publics, privés et associatifs. Il est donc indispensable d'analyser la mise en place des instances de négociations politiques et de régulations collectives ainsi que la confrontation d'acteurs aux stratégies et aux représentations sociales hétérogènes. RENOIR explore parallèlement les rapports de force qui varient au cas par cas entre les mondes politiques, scientifiques et écologistes.

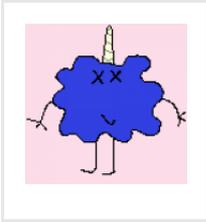
Enfin, de nouveaux chantiers se dégagent. L'un se situe dans une perspective que l'on peut qualifier de « radicale », inspirée des sciences sociales critiques et de la Political Ecology. Car l'usage de la lumière artificielle, qu'il s'agisse de l'éclairage public ou de toute autre forme de mise en visibilité, constitue un outil de domination sociale et de contrôle spatial qui mérite d'être questionné à partir des processus de



patrimonialisation de la nuit, noire et étoilée.

- **Bénos R., Challéat S., Lapostolle D., Dupuy P.-O., Girard F., Millian J., Poméon T.**, 2015, « Protéger la nuit d'un haut lieu touristique de montagne – La Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi de Bigorre comme nouvelle ressource territoriale », in *Mondes du Tourisme*. A paraître.
- **Challéat S., Lapostolle D.**, 2014. « (Ré)concilier éclairage urbain et environnement nocturne : les enjeux d'une controverse sociotechnique », *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol.22, 317-328.
- **Charlier B., Bourgeois N.**, 2013, « 'Half the park is after dark' – Les parcs et réserves de ciel étoilé : nouveaux concepts et outils de patrimonialisation de la nature », *L'Espace Géographique*, Vol.42, n°3, 200-212.
- **Challéat S.**, 2011, « La nuit, une nouvelle question pour la géographie », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol.88, n°2, 183-196.





Samuel Challéat, Pierre-Olivier Dupuy, Rémi Bénos

Samuel Challéat (Dynamiques Rurales, samuel.challeat@univ-tlse2.fr), Pierre-Olivier Dupuy (LERASS, pierre-olivier.dupuy@iut-tarbes.fr), Rémi Bénos (Dynamiques Rurales, benos@univ-tlse2.fr)

[More Posts](#)